

ISSUE AT A GLANCE: CHILD, EARLY AND FORCED MARRIAGE

Gender norms and stereotypes rooted in patriarchal concepts related to controlling women's bodies, sexualities and autonomous decision-making as well as traditional perceptions of women's status and roles in society perpetuate practices of child, early and forced marriage (CEFM). It not only affects young women and girls; it also affects adult women forced to marry without their consent.

CANADA: In September 2013, the Government of Canada announced CEFM as a new foreign policy priority, allocating 5 million dollars in funding to tackle the issue. At the same time, Canada led first-ever resolutions on CEFM at both the [UN General Assembly](#) and [Human Rights Council](#). Both call for follow-up actions, including an [Office of the High Commissioner on Human Rights report](#) and panels to take place in [June](#) and [September](#) 2014.

CEFM AND HUMAN RIGHTS

Right to Health: High rates of violence, including sexual violence, complications arising from early pregnancy and childbirth, and barriers to accessing health services and information, including sexual and reproductive health, are among the violations of the right to health common within the context of CEFM. Without the respect, protection and fulfillment of their human rights, women and girls face greater risk of unwanted pregnancies, health consequences associated with early pregnancy and childbirth, unsafe abortion, and stigma and discrimination from health care providers and others.

In low and middle-income countries, complications from pregnancy and childbirth are the leading cause of death among girls aged 15-19 - World Health Organization

Contraceptive use is low among adolescents who are married or in a union" whereby only 22% of married adolescent girls in developing countries use contraceptives, and more married adolescent women demonstrate a high unmet need for contraception - United Nations Population Fund

Right to Live Free from Violence: Married girls are twice as likely to experience sexual violence, encounter unwanted pregnancies and seek out unsafe abortions and an estimated 90% of adolescents who give birth are married. While domestic violence is outlawed in 125 countries, there are still 89 countries where marital rape is legal.

Right to Education: Married young women and girls are often unable to complete their studies. Laws and policies, gender stereotypes and social norms that prevent them from staying in school and accessing higher levels of education can lead to social exclusion and reductions in their ability to operate as economic and social agents.

ADDRESSING CEFM: BEST PRACTICES

Adopt inter-sectoral and multi-level approaches that address the root causes of CEFM within legal, social, cultural, religious, and traditional contexts, among others. Efforts to address CEFM must be integrated across sectors including education, justice and health.

Adopt participatory models. Young women and girls are best placed to identify and communicate their realities and needs. They need to be meaningfully engaged in the planning, implementation and evaluation of programmes and policies that affect their lives.

Support accountability mechanisms that empower women and girls to access institutional complaint mechanisms and remedies. This includes support for advocacy efforts toward legal and policy reform that prevent the practice and for community-level awareness raising that tackles harmful cultural and traditional norms.

Make comprehensive sexuality education that is age-appropriate, scientifically accurate, non-judgmental, and includes education about human sexuality, gender equality, equitable relationships, and sexual and reproductive health, compulsory at all levels of education.

Address the health needs of women and girls, regardless of their marital status, ensuring that they have access to a comprehensive package of sexual and reproductive health services. This includes access to modern methods of contraception, emergency contraception, safe abortion, post-exposure prophylaxis for HIV infection, and diagnosis of and treatment for sexually transmitted infections.

Take concrete measures to address sexual violence by criminalizing marital rape, creating and strengthening laws and policies that protect women and girls, married and unmarried, from all forms of violence.

RELEVANT RESOURCES

[Too Young to Wed](#) - UNFPA & VII Photography

[Report of the Office of the OHCHR on preventing and eliminating child, early and forced marriage](#) - OHCHR

[Language Analysis of the Language of 'Child, Early and Forced' Marriage](#) - Sexual Rights Initiative

[Marrying too Young](#) - UNFPA

L'ENJEU EN BREF : LE MARIAGE D'ENFANTS, PRECOCE OU FORCE

Il est ici question de normes sexospécifiques et de stéréotypes patriarcaux qui contrôlent le corps, la sexualité et le libre arbitre des femmes. Ces normes et stéréotypes, ainsi que la perception du rôle et de la place des femmes dans la société, perpétuent le mariage d'enfants, précoce ou forcé (MEPF) qui touche non seulement les jeunes femmes et les filles ; mais aussi des femmes adultes mariées contre leur gré.

AU CANADA : Le gouvernement du Canada a fait du MEPF un enjeu de sa politique internationale. En septembre 2013, il y a alloué un financement de 5 M\$ CA. En parallèle, le pays a déposé les premières résolutions liées au MEPF auprès de l'**Assemblée générale** et du **Conseil des droits de l'homme** des Nations Unies, exigeant un suivi de la question, dont un **rapport du Haut-Commissariat aux Droits de L'hommes** et des tables rondes prévues pour **juin et septembre 2014**.

MEPF ET LES DROITS DE LA PERSONNE

Le droit à la santé : Agressions nombreuses, y compris de nature sexuelle, complications découlant d'une grossesse ou d'un accouchement, obstacles à l'accès à des soins et à des renseignements liés à la santé, notamment sexuelle et génésique : voici les atteintes que le MEPF porte au droit à la santé. Si leurs droits ne sont pas respectés, protégés ni réalisés, les femmes et les filles courent un risque accru de grossesse non désirée, de problèmes de santé résultant d'une grossesse précoce, d'un accouchement ou d'un avortement insalubre, ainsi que de discrimination de la part des professionnels de la santé ou d'autres.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, les complications découlant d'une grossesse ou d'un accouchement dans les pays où le revenu est de faible à moyen sont la principale cause de décès chez les filles âgées de 15 à 19 ans.

Selon l'UNFPA, les adolescents mariés ou en couple recourent rarement aux contraceptifs. Dans les pays en développement, une majorité d'adolescentes mariées n'a pas accès à la contraception, utilisée par à peine 22 % d'entre elles.

Le droit de vivre sans violence : Les filles mariées courent deux fois plus de risques d'être agressées sexuellement, de tomber enceintes contre leur gré ou de se faire avorter de façon insalubre. Ces filles mariées sont responsables de 90 % des naissances chez les adolescentes. La violence familiale est illégale dans 125 pays.

Le droit à l'éducation : Une fois mariées, les filles et les jeunes femmes sont souvent incapables de poursuivre leur éducation. Les lois, politiques, normes sociales et stéréotypes discriminatoires à l'endroit des femmes les empêchent de finir leur scolarité et d'accéder à des études supérieures, menant à leur exclusion sociale et à la perte de leur rôle économique et social.

COMMENT REGLER LE PROBLEME DU MEPF

En adoptant une approche multisectorielle et pluridisciplinaire qui s'attaquera entre autres aux sources juridiques, sociales, culturelles, religieuses et traditionnelles du MEPF. Les stratégies visant à lutter contre le MEPF doivent être intégrées à travers les secteurs essentiels, qui comprennent l'éducation, la justice et la santé.

En adoptant un modèle collaboratif fondé sur le fait que les filles et les jeunes femmes sont les plus à même de déterminer et de communiquer leur réalité et leurs besoins. Elles ont donc besoin de participer pleinement à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes et des politiques qui les visent.

En appuyant une reddition de comptes qui donne aux femmes et aux filles accès à des mécanismes institutionnels de plainte et à des correctifs. Il est notamment ici question d'activités de promotion de refontes juridiques et politiques interdisant le MEPF et de sensibilisation communautaire visant à contrer le poids des us et coutumes.

En fournissant une éducation sexuelle complète, continue, scientifique et neutre, qui cible les jeunes et leur sexualité tout en abordant l'égalité des genres et dans les relations, ainsi que la santé sexuelle et génésique, qui est obligatoire à tous les niveaux de l'éducation

En répondant aux besoins des femmes et des filles, qu'elles soient mariées ou non, en leur fournissant un vaste choix de services de santé sexuelle et génésique, dont des méthodes contraceptives modernes et la contraception d'urgence, des services d'avortement salubre, le traitement préventif suite à une exposition au VIH, ainsi que le diagnostic et le traitement d'infections transmises sexuellement.

En contrant concrètement la violence sexuelle en faisant du viol un geste criminel et en promulguant ou renforçant les lois et politiques qui protègent les femmes et les filles, qu'elles soient ou non mariées, de toute forme de violence.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Trop jeunes pour se marier - UNFPA & VII Photography

Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la prévention et l'élimination des mariages d'enfants, précoces ou forcés - HCDH

Language Analysis of the Language of 'Child, Early and Forced' Marriage - Sexual Rights Initiative (*anglais seulement*)

Marrying too Young - UNFPA - *anglais seulement*